

NºRéf :001

Kinshasa, le 14 JAN 2023

COMMUNIQUE DU MINISTERE DES FINANCES.

Le Ministère des Finances informe les Joueurs de l'Equipe Nationale, les Léopards Locaux de football engagés au 7ème CHAN Algérie 2022, ainsi que les Membres du Staff Technique que leurs primes et frais d'hébergement ont bel et bien été décaissés depuis le vendredi 13 janvier 2023.

En ce qui concerne principalement les primes, les montants de 235.500 USD et 910.500 USD représentant respectivement les primes pour le match amical contre la Lybie et les matchs de la phase des groupes du CHAN 2023 qui se déroulent en Algérie, sont logés à la Rawbank, conformément à la décision de Monsieur le Ministre des Finances relative à la bancarisation des primes au profit des athlètes de la République Démocratique du Congo. Il en sera de même pour les autres disciplines sportives.

Il revient dès lors aux intéressés d'entrer en contact avec la Rawbank pour encaisser leurs primes. Cette dernière a été instruite en vue de prendre toutes les dispositions utiles afin de leur permettre d'entrer rapidement et directement dans leurs droits.

Le Ministère des Finances informe en même temps l'opinion nationale que son objectif n'est nullement de tuer le sport congolais comme le prétendent certains calomniateurs. Il s'agit tout simplement de se conformer aux principes modernes de gestion des finances publiques et mettre de l'ordre dans ce secteur, dans l'intérêt de tous.

En définitive, les rumeurs qui circulent faisant état d'un blocage de paiement des primes à nos joueurs sont totalement fausses et infondées.

Le Ministère des Finances encourage notre équipe à jouer avec détermination et patriotisme afin de remporter cette coupe pour l'honneur de notre pays

HIM MAWAKA LUBEMBO

MINISTRE Cabinet

